

# INFORMATIONS DIVERSES

## Attention

La déchetterie d'Allemant sera fermée le **16 juillet** et le **13 août 2016**

## Fermeture du secrétariat

La secrétaire prenant ses congés annuels, le secrétariat sera fermé tout le mois d'août, d'autre part, les permanences des vendredis ne seront pas assurées les 8, 15 et 22 juillet 2016.

En cas d'urgence, vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. le maire ou Mmes les adjointes, en appelant ou laissant un message sur le n° suivant :

07 86 84 51 82.

## CCAS

Le centre communal d'actions sociales (CCAS) peut aider à financer les activités de plein-air des enfants durant les vacances scolaires (centre aéré par exemple, ou colonie de vacances), venez vous renseigner en mairie.

## Terrain de sport et loisirs

L'aire de jeux et le terrain de football permettent d'accueillir vos enfants, et aussi les parents accompagnants, à condition de respecter les aménagements (équipements, végétation) et en utilisant la poubelle pour les déchets. Les chiens y sont interdits et, à cet effet, veillez à refermer le portail derrière vous surtout si vous êtes la dernière personne quittant les lieux (faites passer le message auprès de vos enfants).

Rédaction: commission communication, Rédacteur en chef : Marc Henneveux

# Bulletin d'Allemant

2 0 1 6 N ° 4

J U I L L E T 2 0 1 6

## SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- PLU
- La fête nationale
- Réaménagement du chemin
- Infos diverses

## DANS CE NUMÉRO :

- PLU 2
- La fête nationale 3
- Réaménagement du chemin 3
- Infos diverses 4

## Le mot du Maire

J'aimerais vous annoncer un été radieux, vous suggérer la stridulation des criquets ou des grillons dans l'herbe desséchée, annoncer de belles moissons à la vue des épis dorés au soleil, évoquer les longues soirées dans la douceur du soir, avec des amis, des voisins, en famille, un verre à la main ...

Souvent, à cette époque, les odeurs de grillades chatouillent flatteusement les narines des voisins, des éclats de voix, des rires brisent la quiétude du jour déclinant ...

Vous connaîtrez tout ceci un jour, vous l'avez sans doute déjà vécu, mais comme on peut le redouter, c'est mal parti ! Les charcutiers, bouchers et traiteurs font tristes mines, il paraît qu'on demande au rayon boucherie de la viande pour pot-au-feu, aux crémiers du fromage à raclette ou à fondue ...

Espérons toutefois des jours meilleurs, et le plus tôt possible !

En août et début septembre, vous pourrez, en mairie, lors des heures d'ouverture ou de permanence, consulter la proposition de modification du règlement intérieur de notre PLU, et donner votre avis.

Pour ceux qui restent, pour ceux qui s'éloigneront quelques jours ou semaines vers d'autres lieux, je vous souhaite à tous un bon été 2016 !

Heures d'ouverture au public : le mardi de 8h30-11h30 et le jeudi de 13h30-16h30  
Permanence le vendredi soir de 18 h à 19 h  
Courriel de la mairie : [mairie.allemant02@wanadoo.fr](mailto:mairie.allemant02@wanadoo.fr)

# Procédure de modification du Règlement du PLU

Le règlement de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) présente un défaut passé inaperçu qui a nui à trois habitants de la commune lors du dépôt d'une déclaration préalable à travaux ou d'un permis de construire : ceci réclame sa modification. Cette modification, qui est une procédure assez simple, est toutefois onéreuse, et ne pourra se reproduire chaque année : c'est pourquoi vous pourrez, durant plusieurs semaines et selon le calendrier indiqué ci-dessous, venir consulter la proposition de modification du règlement du document d'urbanisme ou tout simplement lire tout ou partie du règlement du PLU, pour vous informer.

## Calendrier :

**Le 6 juillet** : délibération du Conseil municipal pour le lancement de la procédure ;

Envoi des dossiers de consultation aux Personnes Publiques Associées (PPA) à partir du **11 juillet** ;

Mise à disposition du public du dossier de modification du **8 août au 12 septembre** ;

**Semaine du 19 septembre** : approbation de la procédure par le CM (nouvelle délibération).

## Fête nationale

Cette année, la cérémonie est simplifiée et réduite :

**Le 14 juillet à 11h00** : dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur exceptionnellement dans la salle du Conseil municipal, pour cause de travaux dans la salle polyvalente.

## Réaménagement d'un chemin

Le Chemin dit de Laffaux, c'est-à-dire l'ancienne portion de la route départementale depuis la fontaine dans la côte d'Allemant, à été réaménagé par Messieurs Bertrand Lionel et Magnien John (nouveau profillement et drainage pour permettre aux piétons et cyclistes de l'emprunter, car des cours d'eau parasites le rendaient impraticable).

